

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

## JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 14 minut. soir, Omnibus.  
4 — 11 — — Express.  
4 — 11 — matin, Express-Poste.  
9 — 48 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

1 heure 59 minut. soir, Express.  
11 — 51 — matin, Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 11 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 22 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Le nord de l'Allemagne est peut-être éprouvé par la crise financière plus rudement encore que l'Angleterre. Comme à Hambourg, à Stockholm et Gothenbourg, la crise est aussi venue fondre inopinément sur le grand et sur le petit commerce de Copenhague, et cela sans qu'on puisse en connaître les causes bien précises. Cette situation qui ne sera, sans doute, que momentanée, a produit dans tout le commerce danois une assez profonde inquiétude. De grands malheurs sont à redouter, si l'on ne parvient à les détourner par de prompts mesures.

Les négociants, en Danemarck et dans les duchés, trouvaient, depuis un temps immémorial, chez les banquiers hambourgeois, un crédit assuré; c'est par ces mêmes banquiers, qu'ils écoulaient les traites du Danemarck sur l'Angleterre, l'Amérique et les autres pays étrangers. Par contre, on lançait habituellement sur Hambourg des traites à trois mois de date que la banque nationale danoise acceptait toujours de préférence à tout autre papier. Aujourd'hui, un grand nombre d'acceptants hambourgeois se trouvent dans l'impossibilité de faire honneur à leur signature, une masse de traites sont revenues, avec protêt à Copenhague. On comprendra facilement le déplorable effet produit sur le commerce par le retour de toutes ces lettres de change. Le ministre des finances s'en est ému et il a fait prévenir la Banque nationale que le gouvernement avait spontanément résolu de mettre à sa disposition, un million et demi de rixhalers, soit 5 millions de francs.

Sur l'appel fait par les principaux négociants et armateurs, il y a eu, le 2 décembre, une réunion fort nombreuse à la bourse, afin d'aviser aux moyens de conjurer la crise. Plusieurs directeurs de la Banque y assistaient. Ils ont déclaré qu'ils étaient prêts à accepter de nouveau les traites qui ne pourraient être payées à l'échéance, et à les renouveler à trois mois de date. Le commerce a nommé, dans la même réunion, deux délégués qui vont se rendre à Hambourg; ils sont porteurs de sommes considérables pour acquitter au nom de la

Banque les traites tirées de Copenhague, échues ces jours derniers et celles qui viendront à échoir dans le courant de décembre.

Une dépêche de Hambourg nous apprend qu'un emprunt de trente millions va être voté par bourgeoisie hambourgeoise, afin de faciliter l'escompte des effets de commerce. Espérons que tous ces efforts réunis arrêteront enfin le mal. — Havas.

On lit dans une correspondance adressée de Constantinople à la *Gazette de la Bourse* de Berlin : « Avant de renouer ses relations avec Réchid-Pacha, M. de Thouvenel attend sans doute que ce ministre ait fait quelque chose en faveur de la France. L'affaire de l'isthme de Suez serait pour le ministre turc une occasion favorable. En accordant à M. de Lesseps l'objet de sa demande, la Porte ferait une chose agréable à la France; et en même temps elle prouverait que le gouvernement du sultan n'est pas à la remorque de lord Stratford de Redcliffe. Ainsi se renouvraient les anciennes relations. »

L'avis suivant a été affiché à la Bourse un quart d'heure avant la clôture :

## BANQUE DE FRANCE.

Le conseil général de la Banque de France, dans sa séance extraordinaire de ce jour, a baissé le taux de l'escompte dans la proportion suivante :

Effets à 30 jours, 6 0/0.  
— à 60 jours, 7 0/0.  
— à 90 jours, 8 0/0.

Cette mesure recevra son exécution à partir de lundi 7 du courant.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Trieste, 3 décembre. — Les nouvelles de Constantinople, sont du 28 novembre. M. de Boutenief avait visité le grand-visir.

Mehemet-Pacha, gouverneur de l'Épire, a été nommé ministre de la police.

En Grèce, M. Miaulis a été nommé président du ministère; M. Privilégios a été nommé ministre de l'intérieur; M. Belli, ministre de la police et M. Cretis a été nommé vice-amiral.

Copenhague, 3 décembre. — La crise de Stockholm frappe fortement Copenhague. Il y a eu une assemblée générale en Bourse et le gouvernement danois prête cinq millions de francs au commerce.

Londres, 5 décembre. — M. Disraëli proposera, la semaine prochaine, un amendement demandant la modification de l'acte de la Banque.

M. Gladstone secondera probablement M. Disraëli.

Hambourg, 4 décembre. — Le sénat a fait savoir à la députation du commerce que la bourgeoisie serait convoquée demain pour voter un emprunt de 30 millions qui sera employé à l'escompte d'effets de commerce.

Cette annonce a été très-bien accueillie à la Bourse.

Londres, 5 décembre. — Dans la séance de la Chambre des Communes, le Chancelier de l'Échiquier a fait une proposition tendant à conserver l'ancien acte de la Banque, mais à autoriser en même temps le gouvernement à la modifier en cas de panique financière. Il a demandé que les billets de banque anglais fussent déclarés monnaie légale en Ecosse.

Aucun membre de la Chambre ne combat le bill d'indemnité, ni la proposition relative à l'indemnité, à l'exception de M. Spooner qui combat surtout le bill d'indemnité.

Après des observations présentées par MM. Gladstone, Henley, lord J. Russell, Disraëli et Palmerston, le bill finit par être adopté.

Londres, 5 décembre. — Le marché est ferme, mais sans affaires importantes.

L'encaisse de la Banque a augmenté, dans la semaine, de 92,000 livres sterling, et la réserve des billets de 350,000 livres sterling.

Nous avons par l'Angleterre des nouvelles de Lisbonne du 29 novembre :

Une tempête, dans le Tage, du 28 au 29 novembre, a été cause de nombreux sinistres dans le port, trois navires portugais ont sombré en rade, un schooner a naufragé sous le port Saint-Julien.

La fièvre a diminué dans la capitale.

## FEUILLETON

## LES DEUX SOEURS.

DEUXIÈME PARTIE. — VENISE.

(Suite.)

Dix sénateurs se levèrent à la fois.

Francesco Foscari modéra du geste ces nobles impatiences, et s'adressant à l'un des conseillers qui siégeaient à sa gauche :

— Luigi Mariello, dit-il, parlez! — Je suis pour le respect des traités, dit Mariello, et puisque Visconti lui-même vient au-devant des doutes que nous aurions pu concevoir sur ses dispositions à notre égard, puisqu'il proteste hautement de son désir de rester en paix avec Venise, je crois que le plus sage est de nous tenir au contrat qui nous lie, et de garder, en ce qui concerne Milan et Florence, la neutralité la plus absolue. — Et vous, prince Pisani, continua le doge, qu'en pensez-vous? — Je pense, répondit Jean Pisani, qu'une guerre franche et loyale serait plus favorable à Venise qu'une trêve hypocrite, et, par cela même pleine de hasards et de périls. Mais devant les assurances positives du signor Ericcio, j'aurais mauvaise grâce à vouloir faire partager à mes collègues du sénat, ma défiance profonde, je dirai plus, mon insurmontable effroi de l'avenir. Je craindrais trop d'être ou peu écouté, ou mal compris. Je me tais.

— Vous désirez nous donner votre avis, poursuivit Francesco Foscari en interpellant les sénateurs qui avaient demandé la parole; nous sommes prêts à vous entendre.

— Malgré ma vive sympathie pour la République florentine, dit Antonio Perusini, je ne crois pas qu'il soit de l'intérêt de Venise de compromettre son repos par une provocation que rien ne semble justifier, puisque le duc de Milan, par une démarche aussi honorable pour lui que pour nous, choisit précisément le jour où l'on voudrait nous faire décréter la violation d'un pacte d'alliance pour nous informer de sa volonté ferme et inébranlable d'en observer pour sa part toutes les conditions. Sur le terrain de la loyauté, Seigneurs, Venise ne peut... ne doit pas être vaincue. — Comme le signor Antonio Perusini, dit Urbino de Savona, j'aurais désiré témoigner à la République de Florence tout ce qu'il y a dans le cœur de Venise d'enthousiasme et d'admiration pour tout peuple qui se lève, combat et meurt pour sa liberté. Mais un pareil acte de notre part ne serait-il pas en contradiction flagrante avec la marque d'estime et d'attachement que nous avons donnée hier au duc Visconti en mettant à prix la tête du comte de Carmagnola, accusé par son maître de l'avoir trahi? D'ailleurs, la présence tout amicale du signor Ericcio m'interdit de prononcer une parole qui, en face des dispositions pacifiques du duc de Milan, ressemblerait à un insolent défi. Je vote pour le maintien de la paix. — Et moi, je conseille la guerre!

dit une voix sonore et vibrante qui sembla surgir des profondeurs de la salle.

Tous les cœurs frémissaient, tous les regards se portèrent du côté où avait retenti la voix.

L'homme à la cape grise s'était élancé au milieu de l'hémicycle formé par le double amphithéâtre où s'échelonnaient les bancs des sénateurs.

Debout, fier, immobile, le chapeau encore posé sur la tête, noblement drapé dans son manteau d'étoffe grossière, il tendait le bras comme pour commander le silence. Mais les membres de la seigneurie de Venise étaient trop jaloux de leur autorité pour accorder au premier venu le droit de discuter avec eux les grands intérêts de l'Etat. Ils étaient surtout trop ombrageux et trop défiants pour ne pas frémir d'épouvante à l'idée qu'un étranger, un inconnu, avait assisté à une pareille délibération. Aussi des clameurs s'élevèrent-elles de toutes parts pour imposer silence à l'audacieux interlocuteur. Le mot d'espion courait de bouche en bouche.

Urbino de Savona et Antonio Perusini s'écriaient, aux applaudissements du plus grand nombre, qu'il fallait d'abord s'assurer de sa personne, et l'envoyer méditer ses plans politiques dans les puits du palais ducal.

Les plus modérés, Jean Pisani, en tête, voulaient avant tout savoir son nom.

— Qu'importe son nom? dit le doge d'un ton de pro-



Elle a été amenée par l'insalubrité des égouts et par la saleté générale de la ville.

L'évêque de Coimbre a été nommé patriarche de Lisbonne.

Le jeune roi est très-populaire par suite de la sollicitude qu'il a montrée au moment où la fièvre faisait les plus grands ravages.

La combinaison consistant à soufrer les vignes en Portugal a fait perdre au vin de sa valeur.

L'huile a moins donné que d'habitude.

Berlin, 5 décembre. — On mande de Hambourg ce soir : De nouvelles suspensions de paiements ont eu lieu. Cependant les esprits étaient plus calmes. On avait bonne opinion d'une caisse d'escompte créée par l'Etat. On savait que le capital serait de 30 millions de marc-banco, mais on ne connaissait pas encore d'autres détails.

Madrid, 5 décembre. — Toutes les corporations s'empresment de féliciter la Reine à l'occasion de la naissance du prince des Asturies.

Hambourg, 5 décembre, 8 heures du soir. — La majorité de la bourgeoisie a rejeté la proposition du sénat, a approuvé celle de la chambre de commerce pour l'émission d'un papier-monnaie avec cours forcé pour un temps plus ou moins long; elle a fait demander son approbation au sénat et reste réunie en attendant sa réponse.

Hambourg, 6 décembre. — Après dix heures d'une séance orageuse, l'assemblée de la bourgeoisie a rejeté toutes propositions du sénat pour alléger, par la fondation d'une nouvelle banque, la crise commerciale.

Une nouvelle séance aura lieu demain. — Havas.

## EXTÉRIEUR.

AUSTRALIE. — Le *Sun* d'hier soir donne les nouvelles suivantes d'Australie d'après les journaux de Melbourne du 15 octobre et de Sydney jusqu'au 13 du même mois, apportés par le paquebot *Simla* :

« L'antipathie entre la population blanche de Victoria et les Chinois continue d'être dans toute sa force, et on croit qu'il y aurait une levée générale d'Européens pour expulser cette race hostile, sans la perspective d'une prompt législation. Le 25 septembre, M. Haines a obtenu de la chambre de l'assemblée l'autorisation de retirer un bill ayant pour objet des précautions à prendre en vue de la résidence des Chinois à Victoria. Le principe de la mesure se trouve compris dans la résolution suivante : « Qu'il est utile que tout individu du sexe masculin né en Chine ou dans ses dépendances, ou dans l'une des mers de la Chine, et toute personne âgée de plus de douze ans, née de parents chinois, obtienne, le 1<sup>er</sup> de chaque mois ou auparavant, une permission pour résider à Victoria et paie une livre sterling. »

La mesure a déjà été lue deux fois, et il est certain qu'elle sera adoptée comme loi, parce que le public est unanime pour manifester le désir qu'on mette une limite convenable à l'immigration chinoise. En attendant, l'immigration clandestine par la baie Guichen a considérablement diminué. »

ALLEMAGNE. — D'après une lettre de Francfort du 30 novembre, et publiée par le *Temps*, voici où en

serait l'examen de l'affaire des duchés au sein de la diète :

« La réclamation du Lauenbourg, ayant été communiquée, conformément à la résolution de la diète du 19 novembre, au gouvernementholstein-lauenbourgeois, le premier objet dont devra s'occuper la commission sera d'examiner et de classer les pièces nombreuses déposées par l'Autriche et la Prusse sur l'affaire des duchés, pour arriver, au nom et au sein de la diète, à un aperçu complet des points sur lesquels la situation constitutionnelle actuelle des duchés est en contradiction avec les lois fondamentales de la confédération germanique. Il s'agit donc maintenant pour la diète de poser le *status causæ et controversiæ*, de constater l'objet du litige. Ce n'est que sur la base d'un exposé de ce genre, conforme aux dispositions de l'acte fédéral et dont la commission est occupée en ce moment, que l'assemblée pourra prendre une décision à l'égard de ses démarches ultérieures. Quant à la question préjudicielle de la compétence, elle a déjà été discutée et résolue par la commission. »

RUSSIE. — On écrit de Saint-Petersbourg, le 25 novembre, à la correspondance Havas :

« Le ministre des affaires étrangères, prince Gortschakoff, a eu ces jours-ci plusieurs conférences avec lord Woodhouse et le chargé d'affaires autrichien. Les cabinets de Londres et de Vienne ont fait faire de nouvelles représentations contre la fermeture d'un certain nombre de ports de la mer Noire, et c'est cette question que lesdites conférences avaient pour objet de traiter. Le prince Gortschakoff a envoyé récemment de nouvelles instructions à nos représentants auprès des cours signataires du traité de Paris, instructions très-conciliantes, et qui, il faut l'espérer, seront de nature à satisfaire ces puissances. »

« Jusqu'ici, les jeunes gens qui avaient terminé leurs études judiciaires ne subissaient plus d'examen spécial pour être nommés à des fonctions publiques. Il est question d'établir des examens de ce genre, ainsi que cela a lieu en Allemagne. Du reste, le nombre des étudiants de nos universités, fort diminué dans les derniers temps, commence à augmenter de nouveau. A l'université de Helsingfors, par exemple, on compte maintenant 363 étudiants au lieu de 200, nombre des derniers temps. »

« M. de Budberg, qui était à la tête de l'administration des Principautés, pendant leur occupation par les troupes russes, vient d'arriver à Varsovie. »

CHILI ET MEXIQUE. — Le *Times* donne l'extrait suivant des nouvelles du Chili, apportées à Southampton par l'*Orinoco*, bateau à vapeur des Indes-Occidentales :

« Nous avons reçu les journaux de Valparaiso jusqu'au 7 novembre. Les journaux de Valparaiso vont jusqu'au 15 octobre. Depuis l'entrée en fonctions des nouveaux ministres, la tranquillité la plus parfaite est rétablie, et tous les partis sont unis pour coopérer avec le cabinet. On avait convoqué une session extraordinaire du congrès pour examiner le budget de 1858, discuter certaines lois nouvelles, en modifier quelques-unes et pour expédier les autres affaires. Le 6, M. Bigler, ministre des Etats-

Unis, avait été reçu en audience publique par le président; les discours ordinaires avaient été échangés dans les termes les plus amicaux. Le gouvernement avait accordé à don Juan Rippel le privilège exclusif pour la navigation par steamers, pour quatre ans, sur la rivière Valdivia. »

Nous trouvons dans le *Morning-Post* du même jour des nouvelles du Mexique :

« On annonce que le président Comonfort sera, sauf certaines restrictions, investi par le congrès de pouvoirs extraordinaires pour anéantir tout esprit révolutionnaire manifesté par le parti de la réaction. Il serait autorisé aussi à lever 5 millions de dollars pour subvenir à des dépenses financières. Il lui est interdit de conclure avec les puissances étrangères aucun traité tendant à une aliénation de territoire. Le Guerrito continue d'être troublé. Le général Alvarez est assiégé par les Indiens. La situation de la république s'assombrit un peu; il faut néanmoins espérer que le congrès et le président agiront de concert; alors, sans nul doute, ils se tireraient des embarras où ils se trouvent actuellement et fortifieraient leur position contre leurs adversaires politiques, qui n'ont maintenant personne à leur tête pour diriger leurs efforts. »

Le *Morning-Post* rapporte aussi, d'après ses lettres de Panama, que le bruit se confirme que plus de cent émigrants ont été massacrés en se rendant du grand Lac-Salé à la ville de Panama.

## FAITS DIVERS.

On lit dans le *New-York-Herald* du 21 novembre :

« Une dépêche de la Nouvelle-Orléans nous apprend que le steamer du Texas *Opelousas*, en se rendant à Galveston, où il transportait cinquante-six passagers, a été abordé de nuit par le steamer *Galveston*, de la même ligne, qui marchait en sens opposé. L'*Opelousas* a coulé presque immédiatement, et l'on estime à 25, le nombre des personnes qui ont péri. Parmi elles se trouvait le général Hamilton de la Caroline du Sud. Tous les officiers et hommes d'équipage se sont tirés d'affaire. Le *Galveston*, n'a été que peu avarié. »

Le même journal rapporte que la chaudière du steamer *Cataract* a fait explosion le 17 novembre à Lisbon, sur le Missouri; cet accident a causé la mort de cinq personnes, et quinze autres ont été sérieusement échaudées.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le *Moniteur de l'île de la Réunion*, du 25 septembre, publie d'intéressants détails sur l'arrivée et l'installation, à Saint-Denis, du nouvel évêque de la colonie, M<sup>sr</sup> Maupoint :

« La frégate à vapeur *la Loire*, venant de Maurice où elle avait été expédiée par ordre du gouvernement local pour se mettre à la disposition de M<sup>sr</sup> Maupoint, est arrivée sur notre rade mercredi dans la matinée, ayant à son bord le prélat et ses vicaires généraux. »

« Une heure avant le moment fixé pour le débarquement de M<sup>sr</sup> Maupoint, une foule considérable stationnait aux abords du quai et couvrait la place du Barachois. Les troupes de la garnison et de la milice

tection bienveillante qui prouva clairement que l'inconnu, dans sa laconique sortie, avait été sans le savoir l'interprète de son propre sentiment; qu'importe son nom s'il nous apporte la vérité? — Ce que j'ai à dire, répondit lentement l'homme à la cape grise, s'adresse d'abord à monseigneur Ericcio, l'envoyé du duc de Milan, le bras droit de Son Altesse, l'esprit de son esprit, l'âme de son âme.... Quelques-uns de vous, Seigneurs, ont demandé tout à l'heure qui j'étais... Vous l'ignorez, en effet, et vous l'ignorez encore. Un seul de ceux qui m'entourent l'avait deviné, un seul m'avait reconnu, et déjà il frémissait, déjà il était pâle... Tenez, regardez-le, il tremble encore, et je vois mon nom se dessiner sur ses lèvres blêmes... Demandez-le lui, et il vous répondra, Seigneurs; il vous dira que je suis cet homme qui a fait du duc de Milan le prince le plus puissant de l'Italie, et que le duc de Milan récompense aujourd'hui par la proscription et l'exil, cet homme enfin dont, pour complaire à son noble maître, vous avez vous-même mis la tête à prix!

Et d'un double geste il fit voler au loin son chapeau et tomber sa cape à ses pieds.

— Carmagnola!

Ce cri s'éleva de tous côtés comme un mugissement formidable, puis s'éteignit peu à peu dans un silence complet.

— Oui... Francesco Carmagnola... qui a vu assez long-

temps Visconti en face pour vous faire son portrait de mémoire...

Et comme Ericcio, jouant l'indignation, faisait mine de vouloir sortir.

— Sérénissime doge, poursuivit Carmagnola, priez donc le seigneur Ericcio de rester... mieux que personne il pourra juger et attester si ce portrait est ressemblant.

Subjugué par une force invincible, Ericcio retomba sur son siège, l'œil fixé sur Carmagnola.

— L'éloignement est favorable aux héros de la fausse race, reprit le comte avec un sourire dédaigneux. Vous à distance, ils font illusion, ils trompent; on peut les prendre pour des géants.... mais qu'on s'approche, qu'on soulève le manteau de pourpre qui cachait le simple mortel, qu'on mesure de près cette prétendue grandeur qui imposait à la multitude, et là où l'on supposait l'âme d'un homme, on trouvera le cœur d'un lièvre; sous ce manteau on verra les échasses au lieu de l'objet de crainte et d'admiration que l'on cherchait, on ne rencontrera qu'un objet d'horreur, de mépris.... ou de dégoût!... Pour vous, Seigneurs, le duc de Milan est encore ce conquérant illustre que ses nombreuses victoires ont environné d'une splendide auréole et dont vous avez accepté l'amitié, moins dans l'espoir d'être échauffés par les rayons de son soleil, que pour éviter d'être foudroyé par les éclats de son tonnerre...

Vous ne l'apercevez qu'à travers un nuage, des flancs duquel vous tremblez encore de voir sortir la tempête; et vous préférez, après tout, une trêve qui vous permet d'aller guerroyer contre les Dalmates et humilier les feudataires du roi de Hongrie, à une rupture qui vous mettrait en présence de Visconti, ce héros chéri de Dieu, que ses campagnes les plus meurtrières enrichissent et qui ne sait pas encore ce que c'est qu'un revers... Eh bien, c'est moi qui vous le dis, Seigneurs; les nuits ont parfois des apparitions étranges qui glacent le cœur le plus résolu... devant ces apparitions, le poltron recule... l'homme de cœur, lui, regarde en face cette chose impalpable, qui n'a ni forme, ni nom... Il avance, elle s'efface... il avance encore, elle disparaît... Faites ainsi, sénéateurs de la seigneurie de Venise... Visconti, lui aussi, est un fantôme... marchez sur lui, et il reculera... touchez-le du doigt, il tombera!

Les partisans de la guerre répondirent à cette véhémence allocation par un murmure approbateur; la partie prudente du sénat riposta par des marques non équivoques d'incrédulité.

— Il en est parmi vous, je le comprends, que mes paroles étonnent, reprit Carmagnola; c'est qu'en effet vous n'avez pas vu de près, comme moi, cette ambition effrénée dans cette âme débile, ces projets gigantesques dans un cerveau étroit, cette prétention de gouverner l'univers, quand la petitesse de son esprit suffirait à peine



étaient assemblées, sous le commandement du lieutenant-colonel Cappe, et les corporations et associations religieuses, bannières en tête, s'étaient réunies pour former un imposant cortège au premier pasteur de la colonie.

» A quatre heures précises une embarcation s'est détachée de la Loire, emportant M<sup>r</sup> Maupoint et ses vicaires généraux. M<sup>r</sup> Maupoint a été reçu à l'extrémité du pont et conduit immédiatement sous un élégant pavillon élevé à l'entrée du pont où il s'est arrêté quelques instants pour revêtir ses habits pontificaux. Le prélat est ensuite placé sous le dais, et le cortège s'est mis processionnellement en marche. Sur son passage, l'évêque a béni la foule qui se pressait en groupes serrés en dehors de la double haie formée de chaque côté de la rue de Paris.

» La porte principale de la cathédrale avait été décorée de brillantes tentures et d'oriflammes disposées avec le meilleur goût. Au-dessus de la corniche du portail on lisait en gros caractères cette inscription latine, encadrée au milieu d'ornements religieux et surmontée des armes de M<sup>r</sup> de Saint-Denis : *Benedictus qui venit in nomine Domini*. A l'intérieur, d'éclatantes draperies recouvraient partout les murailles; le maître-autel était paré de ses plus magnifiques ornements de fête, et des tentures aux riches couleurs s'enroulaient autour des colonnes du temple, entrelacées de guirlandes de verdure et de fleurs. A peine le prélat avait-il pénétré dans le chœur et pris place, que la cathédrale a retenti de chants harmonieux et que des morceaux de musique, exécutés par des artistes et des amateurs distingués, se sont fait entendre. Après ce prélude, l'évêque est monté en chaire et a tracé, pour ainsi dire, son programme dans un langage élevé et plein d'unction. Au nom de tous les sentiments qui vibrent dans les cœurs d'hommes et de chrétiens, Sa Grandeur a conjuré ses chers diocésains de laisser pour elle de côté toutes les qualifications honorifiques de l'ancienne et moderne Eglise, ne désirant, pendant sa vie et jusqu'à son monument funéraire (car elle espère mourir ici à la peine de l'évangélisation qu'elle commence), que le nom de père, que le souvenir consacré par cette courte période.

» A l'issue de la cérémonie religieuse, M<sup>r</sup> Maupoint a été conduit processionnellement à l'hôtel de l'évêché, où il a été successivement complimenté par les chefs d'administration, par le corps municipal, par les chefs de service et les fonctionnaires placés sous leurs ordres, enfin par les officiers de toutes armes. Le respectable prélat a accueilli avec bienveillance et avec l'aménité la plus cordiale les souhaits de bienvenue qui lui ont été exprimés à l'occasion de sa prise de possession du diocèse, et chacun en se retirant a emporté de cette première visite faite au nouveau chef du clergé local l'impression la plus respectueuse et la plus sympathique.

Nous avons appris par des publications récentes, la propriété précieuse des saules contre l'insalubrité des marais.

Des observations physiques ont permis de conclure que des plantations nombreuses de saules dans les sols marécageux pourraient contribuer à l'assainissement du pays.

Depuis longtemps, dans nos campagnes, on avait

reconnu qu'il y a dans le saule une puissance fébrifuge très-active, et fort souvent nos paysans, par économie, au lieu d'employer la quinine pour couper les fièvres, ont recours à des infusions d'écorce de saule.

La science elle-même, cherchant à remplacer le quinquina par des écorces, soit indigènes, soit exotiques, possédant les propriétés fébrifuges, a considéré l'écorce du saule, dont on extrait la salicine, comme se rapprochant le plus de ces propriétés; en la donnant à plus fortes doses que le sulfate de quinine, cette substance nouvelle produit des effets surprenants.

Cette prodigieuse efficacité du saule, presque égale à celle du quinquina, quand on l'emploie en préparation médicale, ne pourrait-elle pas aussi s'exercer puissamment sur l'atmosphère, au sein de laquelle se répandraient largement les émanations salubres et anti-putrides de cet arbre protecteur?

Le saule se plaît au bord des cours d'eau, dans les terres humides; il vient naturellement ou de simple bouture; c'est un arbre agréable à la vue, utile sous mille rapports; soigné, il devient très-productif; tout doit donc engager les agriculteurs intelligents des pays marécageux et fiévreux à développer, étendre et multiplier les plantations de ces arbres qui seraient providentiels s'ils répandaient autour d'eux une si merveilleuse influence.

Nous apprenons que M. Bourlon de Rouvre, en prenant possession de la Préfecture d'Angers, s'est empressé de donner aux pauvres de la ville un témoignage de l'intérêt qu'il leur porte, en adressant au bureau de bienfaisance une somme de cinq cents francs. (Maine-et-Loire.)

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Lubeck, samedi. — Une ordonnance du sénat suspend l'article 29 de la loi allemande sur les lettres de change. Elle statue que les billets de la banque privée de Lubeck seront reçus par les caisses publiques. — Havas.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 17, le 18 et le 19 de ce mois.

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 26 novembre au 3 décembre.

La Bourse, présentant la réduction de l'escompte, avait accueilli cette mesure par une hausse anticipée. Il en est résulté que, lorsque la nouvelle s'est trouvée officiellement confirmée, le mouvement ascensionnel avait atteint son apogée, et les réalisations ont amené une légère réaction. Néanmoins le marché a beaucoup plus d'élasticité et respire plus librement. La certitude d'échapper à une crise commerciale a beaucoup d'empire sur l'esprit des capitalistes; comme on sent d'ailleurs que les mauvais jours sont passés, et que la baisse paraît avoir dit son dernier mot, on commence à craindre que la rente et les autres valeurs ne s'élèvent trop rapidement pour qu'il soit possible de profiter longtemps des cours actuels qui offrent des placements avantageux.

C'est ce qui explique la faveur avec laquelle les chemins de fer, naguère délaissés, sont recherchés aujourd'hui. La position du marché tend à se modifier sensiblement, et la liquidation nous fournit à cet égard des révélations concluantes. Le report s'est tendu à 60 cent. sur la rente, ce qui a nécessairement exercé une cer-

taine pression sur les cours. Les chemins, sur lesquels il existait du déport aux précédentes liquidations, se sont reportés cette fois de 2 à 3 fr. Ceci indique évidemment de nombreuses positions à la hausse, tandis que jusque-là la spéculation paraissait tout entière à la baisse. C'est donc le moment de recommander la prudence aux acheteurs, s'ils ne veulent avoir le report contre eux, et compromettre le succès du mouvement; il faut qu'ils ne s'engagent pas au-delà de leurs forces.

Le 3 0/0 à 67 80, à la veille du coupon, n'est certes pas à un prix que l'on puisse trouver exagéré, et nous ne pensons pas que les difficultés de fin d'année mettent la rente à une épreuve plus périlleuse que celle d'où la Bourse et les affaires viennent de sortir avec tant d'honneur.

Les chemins ont fait beaucoup de progrès depuis huit jours; la liquidation a paru les stimuler encore. Les lignes, sur lesquelles le découvert paraissait être le plus considérable, telles que le Lyon et l'Orléans, sont aussi celles qui ont le plus bénéficié de la hausse. Le Lyon surtout a monté jusqu'à 843.

Le Nord ancien continue à être très-ferme, beaucoup plus que le Nord nouveau, sur lequel pèsent quelques réalisations et quelques arbitrages. Les chemins de moindre importance se raffermissent. On demande des actions nouvelles des Ardennes à 460.

Parmi les chemins étrangers, les capitalistes recherchent volontiers les chemins de la ligne d'Italie, dont le versement clos le 30 novembre s'est fait avec succès. Ils apprécient les lignes nouvelles concédées à cette Compagnie, qui a obtenu un délai de six ans pour leur exécution.

Les obligations du Crédit foncier sont d'autant plus recherchées que le 22 décembre est proche; on sait qu'à cette date a lieu le 4<sup>e</sup> tirage de l'année comprenant quatorze lots s'élevant ensemble à 290,000 fr.

On recherche au-dessus du pair les actions de la Caisse Paternelle; cette Compagnie est sortie à son honneur d'un récent procès que lui avait intenté la Générale, qui lui contestait le droit de porter le sous-titre de Compagnie d'assurances générales sur la vie humaine et contre des accidents de chemins de fer. La Cour impériale a maintenu le droit de la Caisse Paternelle. — A. Dupont. (Correspondance générale de l'Industrie.)

#### BOURSE DU 5 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 67 70  
4 1/2 p. 0/0 hausse 90 cent. — Fermé à 91 80

#### BOURSE DU 7 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 66 00.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 91 40.

#### Marché de Saumur du 5 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.)	16 49	Graine de luzerne.	45 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	13 85	— de colza	27 —
Seigle	10 40	— de lin	27 —
Orge	10 —	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	9 —	(l'hectolitre)	—
Fèves	12 —	— cassées (30 k.)	78 —
Pois blancs	56 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	28 —	compris le fût,	—
— verts	—	1 <sup>er</sup> choix 1857.	—
Cire jaune (30 kil)	220 —	2 <sup>e</sup> (a)	100 —
Huile de noix ordin.	55 —	3 <sup>e</sup>	90 —
— de chenevis	43 —	— de Chinon	90 —
— de lin	50 —	— de Bourgneil	100 —
Paille hors barrière.	21 03	Vin blanc des Cot.,	—
Foin	61 62	1 <sup>re</sup> qualité 1857	180 —
Luzerne	66 50	2 <sup>e</sup>	90 —
Graine de trèfle	65 —	5 <sup>e</sup> (a)	50 —

(a) Prix du commerce.

P. GODET, propriétaire-gérant.

à diriger sa maison! C'est que vous ne savez pas tout ce qu'il y a de bassesse, de pusillanimité et d'impuissance dans ce caractère dégradé, qui conviendrait mieux à l'esclave de quelque soudan d'Asie qu'à un prince occupant un des trônes du monde chrétien... C'est que vous ne l'avez pas vu, traitant ouvertement avec un pays voisin et soldant en dessous main une troupe de bandits pour y porter nuitamment le vol et l'incendie; c'est que vous ne l'avez pas vu, pendant que la révolte grondait autour de son palais, respirer le parfum de ses fleurs, rire avec ses favoris, et soutenir quelque intéressante controverse sur la meilleure manière de lancer le faucon, de courre le cerf ou de forcer le sanglier... Tel est pourtant ce héros devant lequel on s'incline, et qui, seul dans ses appartements, tressaille au bruit le plus léger... Tel est ce grand homme de guerre qui ne connaît que le son des cors de chasse, et qui n'a jamais combattu en bataille rangée que les corneilles et les hérons! Quant à son respect pour la foi jurée, Florence vous a dit tout à l'heure, par la bouche de l'illustre Ridolfi, comme il y a été fidèle. Ne croyez pas, Seigneurs, à une exception en faveur de Venise. Le mensonge est dans la bouche de Philippe comme la trahison est dans toute sa vie. Tous les pactes que sa plume a signés, l'épée de ses généraux en a dispersés les lambeaux au vent... Je n'ai plus qu'un mot à vous dire, et ce mot, retenez bien cela, renferme tout le problème de votre avenir et de votre salut....

Osez!! car il a pris à son service l'intrépide, le bouillant Sforza, qui a déjà servi Naples avec succès, et dont la main porte glorieusement l'épée qu'a longtemps illustrée son père!... Avec un pareil capitaine, Visconti rêvera le sceptre de Rome, de Venise, de l'Italie tout entière.... Osez, vous dis-je, ou vous êtes perdus!...

Ericcio profita du moment où Carmagnola reprenait haleine pour s'écrier d'une voix passionnée et en étendant le bras vers lui comme pour le frapper d'anathème.

— Sénateurs de Venise, quelle confiance pouvez-vous avoir dans les paroles d'un tel homme? Ne savez-vous pas tous que le duc Visconti l'a accablé de ses bienfaits, et n'est-il pas temps que nous l'accablions, à notre tour, d'un nom qui le peindra si bien et dont il est si digne, du nom de traître!... oui, comte de Carmagnola, je le déclare au nom de l'homme que vous outragez en face du ciel qui vous condamne, vous êtes un transfuge et un traître... Vous qui parlez de foi jurée, rentrez donc en vous-même, comte, et jugez-vous! — Traître! répéta le comte en haussant légèrement les épaules. Vous croyez, en effet, m'avoir anéanti par ce mot terrible, maître Ericcio; mais votre air arrogant a trop vite trahi la méchante joie de votre cœur... Faites-y bonne garde, et prenez-le moins haut, je vous prie... Vous avez du serpent le caractère bas et rampant, mon maître; vous n'en avez pas l'œil perçant et sûr. Je vous ai trompé, vous, l'homme

habile, vous, le ministre à la politique sournoise, vous le secrétaire intime, dont le devoir était de veiller à toutes les embûches et de deviner les secrets... trompé n'est pas le mot... je vous ai joué. Pardon de vous le dire avec si peu de ménagements, devant une si auguste assemblée... cela vous humilie sans doute; mais vous m'avez appelé traître, et il faut que vous soyez largement payé de votre hardiesse, que vous vous rétractiez et que vous demandiez merci!

Ericcio fit un mouvement de révolte pareil à celui que tente un lutteur à demi-terrassé sous la vigoureuse pression de son adversaire.

— Sérénissime doge, et vous, nobles sénateurs, poursuivit Carmagnola, il faut que vous sachiez enfin quel est cet homme dont les dents, contractées par la rage, vient de siffler le nom de traître, injure qu'il essayait de me lancer à la face et qui est venue mourir à mes pieds!... Cet homme n'est pas seulement le ministre des volontés de Visconti, n'est pas seulement le confident de ses pensées, l'exécuteur aveugle de ses ordres et le flatteur de ses caprices... c'est aussi, et avant toutes choses, le complice de son premier, de son plus grand crime!

(La suite au prochain numéro.)



**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 27 décembre 1857,  
à midi,

En l'étude et par le ministère de  
M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur,

**LES PRÉS**

Ci-après désignés,

Situés commune de Villebernier, dépendant de la succession de madame veuve MINIER, de Paris.

1<sup>o</sup> Un pré, nommé le pré du Marais-Guény, contenant 1 hectare 50 ares 21 centiares.

2<sup>o</sup> Un pré, nommé la prée des Asnières, contenant 9 hectares 21 ares 37 centiares.

Ce pré pourra être divisé en trois lots :

L'un de 2 hectares 88 ares 80 centiares ;

Un autre de 2 hectares 60 ares 18 centiares ;

Et le troisième de 3 hectares 72 ares 39 centiares.

3<sup>o</sup> Un pré, situé au même lieu, contenant 71 ares 22 centiares.

4<sup>o</sup> Et un autre pré, situé au même lieu, contenant 40 ares 76 centiares.

S'adresser audit M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (669)

**A LOUER**

Pour la St-Jean 1858,

La MAISON occupée par la Poste aux lettres, avec cour, jardin, remise et écurie.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LINACIER, ou à M. LINACIER, à Saumur. (646)

**CHARLES DOVALLE**

NOTICE BIOGRAPHIQUE

ET LITTÉRAIRE,

Par Émile GRIMAUD.

Chez M. GAULTIER, libraire à Saumur.

Prix : 50 centimes.

Découverte incomparable par sa vertu.

**EAU TONIQUE  
PARACHUTE DES CHEVEUX**

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux ; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres ; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment ; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT : 3 FR. (292)

**A CEDER**

DE SUITE,

UN MAGASIN DE TAPISSIER  
MARCHAND DE MEUBLES,

Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelée. (453)

**A LOUER**

UN PREMIER ÉTAGE,

Rue d'Orléans, 99. (673)

On demande, pour une maison de campagne, un DOMESTIQUE pouvant entrer de suite au service ; on désire qu'il connaisse le jardinage, et qu'il ait l'habitude des chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

**PORTION DE MAISON**

Située rue du Petit-Maure, près la Caisse d'épargne

**A LOUER**  
Pour la St-Jean prochaine.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

**AVIS**

M<sup>me</sup> GUICHARD a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient d'établir un atelier de corsetière place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Ayant déjà exercé cette profession à Tours, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

**COLLE BLANCHE LIQUIDE.**

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-TIER, relieur, rue du Petit-Maure, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

Rabais et Vente en Gros à S. Aumont, 22. Dépôt à Londres, chez JOZEAU, place de la Bourse, 45. Paris, chez JOZEAU, place de la Bourse, 45.

La Copahine Mège préparée par G. JOZEAU, ph., dont il faut toujours exiger la signature rouge couverte du timbre impérial, approuvée par l'Académie de Médecine, est si active, qu'une seule boîte, en moyenne, guérit les maladies contagieuses et pâles couleurs sans nausées ni coliques. Dépôt général pharmacie des Panoramas, rue Montmartre, 181. — 4 fr. la Boîte.

**R. DE SAINTONGE, MALADIES SECRÈTES**

**SAVONNÉ DE BAUME DE COPAHU PUR, INFAILLIBLE RADICALE.**

GUÉRISON INFAILLIBLE RADICALE.

Approuvé par la FACULTÉ de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les PLUS INVÉTÉRÉS VADE-MECUM du D<sup>r</sup> LEBEL. Prix : 2 fr. PRÉSERVATION, Lotion lustrale. Prix : 4 fr.

Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (409)

**A LOUER**  
Présentement ;  
APPARTEMENT complet au 1<sup>er</sup>, maison SAILLAN, rue de la Tonnelée. S'adresser à M. CORNILLEAU, charcutier, même maison.

Bureaux : 8, rue d'Anjou-Dauphine, à Paris.

**MONITEUR  
DES TRIBUNAUX**

DROIT CIVIL,

COMMERCIAL, ADMINISTRATIF ET CRIMINEL,

PARAISANT LE SAMEDI,

RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE JURISCONSULTES.

REDACTEUR EN CHEF :

**M. JOSEPH CAMPS,**

Avocat à la Cour impériale de Paris,

Membre correspondant de l'Académie de Législation de Toulouse.

ABONNEMENTS :

	Un an.	Six mois.
PARIS .....	10 fr.	5 fr.
DÉPARTEMENTS, CORSE, ALGÉRIE.....	12 fr.	6 fr.
PAYS ÉTRANGERS .....	14 fr.	8 fr.

Lorsque ce Journal a paru pour la première fois, il y aura bientôt deux ans, le monde judiciaire l'a accueilli avec cet empressement et cet enthousiasme qui accompagne toujours une chose utile. L'étude de la Jurisprudence devient de plus en plus indispensable, et malheureusement le prix trop élevé de nos Journaux de Droit et des principaux Recueils en interdit la lecture à bien des personnes. Offrir à tous les Magistrats, aux Avocats, aux Jurisconsultes, à tous les Officiers ministériels, aux Préfets et Sous-Préfets, aux Maires, à tous les hommes d'affaires en général, un Recueil complet et hebdomadaire, moyennant un modique prix d'abonnement, tel était le but que s'était proposé le fondateur. Le succès qu'il a obtenu a démontré que ce but était largement atteint.

Aujourd'hui, de grandes améliorations se préparent pour rendre le *Moniteur des Tribunaux* de plus en plus instructif. Une Société de Jurisconsultes distingués vient de se charger de la rédaction du Journal qui portera ainsi dans ses colonnes le reflet de l'autorité attachée à leurs noms.

**LE MONITEUR DONNERA :**

- Les lois nouvelles avec leur exposé des motifs ;
- Tous les arrêts en matière civile, commerciale, administrative et criminelle, accompagnés d'observations et d'annotations ;
- Les décisions importantes des Tribunaux inférieurs civils et de commerce et notamment les Jugements rendus en matière d'Enregistrement et de Timbre ;
- Le Compte-rendu des Débats et les Plaidoyers des principales causes ;
- En outre, le *Moniteur* contiendra des Dissertations sur les principales questions de notre Droit, et des Revues critiques de Jurisprudence.
- On avait songé un instant à faire paraître le *Moniteur* deux fois par semaine, en donnant alors une simple feuille chaque fois ; mais des raisons particulières, se rattachant à la combinaison de faire de ce Journal un Recueil complet pouvant se relier et trouver place à la Bibliothèque, ont fait préférer le mode actuel qui consiste à donner chaque semaine une feuille double grand format, sur beau papier.
- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1858, le *Moniteur* aura une pagination suivie du premier au dernier numéro, et il y aura une table annuelle qui sera adressée à ceux des abonnés qui en feront la demande en envoyant, en sus de l'abonnement, la somme de 2 francs.

**PRIX DE LA COLLECTION :**

Tout ce qui aura paru du *Moniteur* depuis sa création (mai 1856) jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1858, y compris la Table des matières, sera expédié franco aux abonnés, moyennant la somme de 13 fr. 50 c.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

**ABONNEMENTS**

PAS DE PRIMES, MAIS DEUX NUMÉROS PAR MOIS AU LIEU D'UN.

BUREAUX A PARIS  
Rue Ste-Anne, 64.

Un an, 6 mois.
PARIS .....
DÉPARTEMENTS. { 15 fr. 81.
Corse, Algérie. { 18 fr. 10f.
Étranger, selon le tarif postal.

**LA FRANCE ÉLÉGANTE**

(Journal des Dames et des Salons. — 5<sup>e</sup> ANNÉE. — Sous le patronage de M<sup>me</sup> la comtesse DASH)

Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnés, sans augmentation de prix, DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'un. Elle publie PAR AN 24 numéros grand in-8<sup>o</sup>, édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, 24 gravures de modes colorées, dessinées par M<sup>me</sup> Héloïse Leloir ; 15 Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre ; — 15 Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Chapeaux, Vêtements d'Enfants ; — Plusieurs Planches colorées de Tapisserie, Filet et Crochet ; — environ 40 Morceaux de Musique pour Chant et Piano ; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapisserie, Filet, Crochet, Tricot, etc.

La FRANCE ÉLÉGANTE publie en ce moment le *Château de Pinon*, grande nouvelle en 2 vol. in-8<sup>o</sup>, par M<sup>me</sup> la comtesse DASH.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

**CARTE DE L'INDE COLORIÉE.**

Toute personne qui adresse franco à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère, à Paris, trois timbres-poste de 20 centimes, reçoit immédiatement le numéro du *Journal amusant* qui contient la carte de l'Inde. Cette carte est coloriée, ce qui permet de distinguer les différentes provinces des possessions anglaises, et les positions des Anglais et des insurgés sont indiquées par des couleurs différentes ; en sorte qu'on suit avec facilité les opérations militaires.

Le *Journal amusant* et le *Musée Français-Anglais* ne coûtent ensemble que 17 fr. par an, 10 fr. pour six mois, 5 fr. pour trois mois. — Ils donnent tous deux des dessins sur la guerre des Indes.

On s'abonne en envoyant un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère, à Paris.